



**Bureau Directeur du jeudi 19 juillet 2018**  
**Relevé de décisions**

Présent(e)s : Mesdames Marie-Christine BIOJOUT, Jocelyne MOCKA-RENIER (en visioconférence), Sylvie PASCAL-LAGARRIGUE, Brigitte VILLEPREUX (en visioconférence).  
Messieurs Joël DELPLANQUE (en audioconférence), Jean-Pierre FEUILLAN, Michel GODARD (en audioconférence), Alain KOUBI, Alain JOURDAN (en visioconférence), Alain SMADJA (en visioconférence).

Invité(e)s : Mesdames Monique ANSQUER, Sylvie BORROTTI (en visioconférence), Cécile MANTEL, Messieurs Philippe BANA (en visioconférence), Pascal BAUDE (en visioconférence), Grégory PRADIER, Claude PERRUCHET (en visioconférence).

Excusé(e)s : Mesdames Béatrice BARBUSSE, Nodjalem MYARO.  
Messieurs Jacques BETTENFELD, Michel JACQUET, Olivier GIRAULT, Pascal WETTLE.

Sous la présidence d'Alain KOUBI, la séance est ouverte à 12h00 au siège de la FFHandball à Gentilly.

**1. PROCES-VERBAL DU 12.07.2018**

Le Bureau directeur valide à l'unanimité le procès-verbal de sa réunion du 12 juillet 2018.

**2. NOUVELLE COMPOSITION DE LA CCA : S. BORROTTI**

Suite à la dernière CCA du mois de mai, Sylvie BORROTTI présente la réorganisation de la Commission faisant suite à la refonte des groupes de juges-arbitres. En application de l'article 12.6 du règlement intérieur de la fédération, et sur proposition de la présidente de la CCA, le bureau directeur valide à l'unanimité la nouvelle composition de la commission telle que présentée en annexe.

**3. VŒUX REGLEMENTAIRES COMPLEMENTAIRES : C. PERRUCHET, C. MANTEL**

Claude PERRUCHET et Cécile MANTEL présentent les versions définitives de deux vœux complémentaires concernant, d'une part, la mise en œuvre de la réforme de l'arbitrage en matière de CMCD et, d'autre part, la gestion des listes de joueurs des conventions entre clubs.

Le bureau directeur valide les deux propositions et arrête le calendrier suivant pour les consultations électroniques à conduire en application de l'article 9.5 du règlement intérieur fédéral :

- présidents de comités et de ligues : du 23 juillet au 11 août,
- membres du conseil d'administration fédéral : entre le 13 et le 20 août.

**4. DOSSIER « USA TEAM » : J. DELPLANQUE, JP. FEUILLAN**

Un point d'étape est fait sur le projet de document établi en vue d'une consultation électronique de l'assemblée fédérale.

Jean-Pierre FEUILLAN est chargé de suivre ce dossier.

**5. MATCH QUALIFICATIF POUR L'EURO MASCULIN 2020 : JP. FEUILLAN**

Jean-Pierre FEUILLAN présente la candidature de la ligue du Grand Est pour l'organisation du match (le 13 ou 14 avril 2019) de qualification au championnat d'Europe masculin 2020 en Slovénie, que le bureau directeur valide à l'unanimité.

Par ailleurs, l'équipe de France masculine sera opposée à la Slovénie lors des matchs amicaux à Rouen les 5 et 7 janvier 2019.

## **6. PROCHAINS BD : M. GODARD**

Michel GODARD présente les perspectives de programmation des prochains bureaux directeurs, notamment ceux organisés avec le bureau de la Ligue Nationale de Handball.

Joël DELPLANQUE souhaite que l'opportunité d'une réunion commune avec la LNH soit précédée d'une analyse des sujets susceptibles de figurer à l'ordre du jour et que ceux-ci fassent l'objet d'une préparation efficace.

A cet égard, Philippe BANA et Alain KOUBI font part des échanges relativement tendus avec certains acteurs de la LNH lors de son dernier comité directeur, le 18 juillet, notamment sur le dispositif JFL et le cahier des charges de Proligue. Joël DELPLANQUE souhaite que ces deux sujets soient mis à l'ordre du jour du bureau directeur fédéral du 24 août.

Michel GODARD se charge par ailleurs de se rapprocher de la LNH pour recenser les points susceptibles d'une prochaine réunion commune, avec les documents afférents, de les communiquer aux membres du bureau directeur fédéral et d'identifier une date.

## **7. BILAN CHAMPIONNATS NATIONAUX ET COUPE DE FRANCE : P. BAUDE**

Pascal BAUDE présente et commente le bilan des championnats nationaux et coupe de France (document transmis au préalable aux membres du bureau directeur).

## **8. EXPERIMENTATION SUR LES TEMPS DE JEU POUR LA N1 FEM : P. BAUDE**

Après échange avec des représentants du PPF féminin, Pascal BAUDE a travaillé un projet d'expérimentation, en 2018-19, de la saisie des temps de jeu par joueuse lors des rencontres du championnat de N1 féminine.

Sylvie BORROTTI regrette que la CCA n'ait pas été associée à la réflexion et fait part de ses réserves quant au positionnement d'une nouvelle personne à la table de marque, qui serait chargée de ces statistiques, alors que le cadre réglementaire en vigueur prévoit exclusivement la présence d'un secrétaire et d'un chronométrateur, qui doivent disposer d'une carte d'officiel de table en cours de validité.

Sur proposition de Joël DELPLANQUE, le bureau directeur confirme que l'expérimentation peut être lancée mais en excluant une personne supplémentaire positionnée à la table de marque.

## **9. GESTHAND : C. PERRUCHET, S. BORROTTI, C. MANTEL, G. PRADIER**

Claude PERRUCHET expose la problématique du très grand nombre de comptes administrateurs actuellement ouverts dans Gesthand au sein des ligues.

Sylvie BORROTTI confirme les contrôles CMCD à venir en 2018-19 liés à la réforme de l'arbitrage : les certifications des animateurs « école d'arbitrage », des accompagnateurs club de juge-arbitre jeune et de juge superviseur.

En accord avec Claude PERRUCHET, elle insiste sur la nécessité de sécuriser et fiabiliser impérativement les données saisies dans Gesthand, à travers une « opération de nettoyage » qu'elle souhaiterait voir conduite avant le début de saison.

Monique ANSQUER évoque le besoin de bien identifier l'ensemble des incidences et évolutions informatiques, ainsi que les stratégies de déploiements à mettre en œuvre pour mieux gérer les droits d'accès à Gesthand (particulièrement ceux qui autorisent les créations et modifications de données) afin de permettre un contrôle fiable des diplômes et des habilitations délivrées. Elle précise que cette demande ne peut dès lors pas être traitée avant fin juillet comme initialement demandé car elle suppose des développements et une communication réfléchie avant d'être déployée.

Le bureau directeur demande à Grégory PRADIER de coordonner, pour la fin du mois de décembre 2018, la remise à zéro des comptes utilisateurs Gesthand dans les territoires, en tenant compte de l'ensemble des paramètres précédemment évoqués.

## **10. QUESTION DIVERSES**

Sylvie BORROTTI indique qu'elle souhaite adresser un courrier à l'EHF pour solliciter la candidature exceptionnelle de François GARCIA à la fonction de délégué technique européen, cette fonction étant la

condition sine qua non pour qu'il puisse continuer à œuvrer au sein de la commission d'arbitrage de l'IHF. Le bureau directeur valide à l'unanimité cette proposition.

En revanche, au niveau national, eu égard à son statut de Directeur national de l'arbitrage, Sylvie BORROTTI propose qu'il intègre le groupe des délégués fédéraux (compétitions du secteur fédéral).

Grégory PRADIER fait un point sur les perspectives du déménagement les 16 et 17 août prochains. Il indique que les territoires seront informés. A cet égard, le bureau directeur confirme le transfert du siège social de la fédération au 1 rue Daniel Costantini à Créteil (94000) à compter du lundi 20 août 2018. Cette adresse, dont la déclaration en préfecture va être engagée, sera soumise à la ratification du conseil d'administration fédéral de septembre.

Alain JOURDAN précise qu'il a reçu l'intégralité des documents des assemblées générales de ligues et la quasi intégralité des documents des assemblées des comités. Ils sont à la disposition des élus fédéraux et des services fédéraux en version électronique.

Alain JOURDAN indique que Pascal WETTLE envisage de reprendre ses activités à compter de septembre 2018.

**Le prochain Bureau Directeur est fixé le 24 août 2018.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h30.



Alain KOUBI  
Vice-Président

**Signé**  
Michel GODARD  
Secrétaire Général Adjoint

Annexe

Membres CCA	
<b>BORROTTI Sylvie</b>	Présidente de la Commission
<b>COLLOBER Jean-François</b>	Coordonnateur Formation
<b>DESPLACES Alain</b>	Responsable du groupe des juges-délégués fédéraux et coordination de la formation des officiels de Table
<b>ROSTEIN Christian</b>	Responsable du groupe des juges-superviseurs nationaux
<b>CHARLEMAGNE Paul</b>	Coordonnateur des actions auprès des Territoires
<b>CORGNE Didier</b>	Coordonnateur Groupe FEDERAL des juges arbitres nationaux
<b>POISSENOT Alain</b>	Coordonnateur Groupes SECTEUR
<b>KELLER Denis</b>	Coordonnateur de l'ensemble des désignations des juges- arbitres sur les championnats nationaux Responsable Groupe SECTEUR N.E des juges-arbitres nationaux.
<b>BOYER Pierre</b>	Responsable Groupe SECTEUR S.E des juges-arbitres nationaux
<b>CARADEC Pascal</b>	Responsable Groupe SECTEUR N.O des juges-arbitres nationaux
<b>THEPOT Claude</b>	Responsable Groupe SECTEUR S.O des juges-arbitres nationaux
<b>SACILE Jean-Michel</b>	Coordonnateur des actions auprès des Territoires Ultramarins
<b>CATAN Emile</b>	Référent CCA - Zone Antilles-Guyane
<b>ERAPA Stéphane</b>	Référent CCA – Zone Océan Indien
<b>NASSIET Wilfrid</b>	Référent CCA – Zone Océan Pacifique
<b>PRIME Lahila</b>	Référente Féminisation
<b>CHORON Olivier</b>	Référent communication - information - valorisation - développement de l'arbitrage. Référent des règles de jeux et du livret de l'arbitrage.
<b>MIKOLAJCZYK Edouard</b>	Référent Règles de jeux – Règlements Arbitrage – Suivi CMCD
<b>UNTERNAHRER Gilbert</b>	Référent Labellisation des Écoles d'arbitrage
Invités permanents	
<b>GARCIA François</b>	Directeur National de l'Arbitrage
<b>DESSERTENNE Alain</b>	CTN Expert associé à la CCA-DNA
<b>REVERET Laurent</b>	Chargé de mission pour le développement de l'Arbitrage
<b>MARTEAU Joëlle</b>	Responsable Service Compétitions Assistante CCA
<b>COSTANTINI Daniel</b>	Expert associé à la CCA-DNA
<b>ROLLAND Jérôme</b>	Expert Beach Handball associé à la CCA-DNA